La République du Centre, 2 septembre 2014

LOI DUFLOT ■ Éric Doligé réagit

Le président du conseil général, Éric Doligé, réagit à la décision du Premier ministre de faire évoluer la loi Duflot en mesures Pinel (du nom de l'actuelle ministre du Logement). « Manuel Valls a pris de la graine. Il a fait là oeuvre utile en pratiquant le "détricotage" - sport favori de François Hollande - de la loi Duflot. Celle-ci (...) a causé des ravages considérables dans le secteur de la construction et a détruit des dizaines de milliers d'emplois ». Reste que, pour lui, « l'opposition l'avait prédit en son temps à la majorité qui a fait la sourde oreille ». Quant à la réforme territoriale, qui reviendra au coeur des discussions du Parlement en octobre, Éric Doligé s'étonne de la réaction du sénateur PS Jean-Pierre Sueur, « qui espère que le Sénat "aura une attitude positive" » à ce moment-là. « Ce n'est pas au Sénat de courber devant les caprices contradictoires du gouvernement, mais au gouvernement d'entendre la sagesse et le réalisme du Sénat », plaide-t-il. Avant d'ironiser sur le changement de positionnement du porte-parole du gouvernement, Stéphane Le Foll, qui souhaite désormais « une différenciation » entre rural et urbain, « ce que défendait le Sénat ». ■

.

Phoca PDF